195117 - Prier dans des habits sales et secs

question

Peut-on prier dans des habits touchés par une saleté sèche ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement, la validité de la prière repose sur la condition d'éviter que ses habits soient débarrassés de toute saleté en vertu de la parole du Très-haut : Purifie tes vêtements. (Coran, 74 :3) et compte tenu de la parole du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) à propos du sang des menstrues qui touche un vêtement : elle le gratte, y pulvérise de l'eau, le nettoie et prie avec. (Rapporté par al-Bokhari, 227 et par Mouslim, 291).

Abou Dawoud (650) a rapporté d'après Abou Said al-Khoudri (P.A.a) :« Priant une fois avec ses compagnons, le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) ôta ses sandales et les plaça à sa gauche. Les gens qui le virent faire ce geste l'imitèrent. Au sortir de sa prière, il leur dit :

-Pourquoi avez-vous ôté vos sandales ?

- Dès que nous t'avons vu ôter tes sandales, nous en avons fait de même.

- Gabriel s'était présenté à moi pour m'informer qu'ils portaient une impureté ou une ordure.

Deuxièmement, il n'existe aucune différence entre la saleté sèche et la saleté humide par rapport à la nécessité de leur enlèvement quand on veut accomplir une prière. Ceci s'atteste dans la portée générale des textes déjà cités qui indiquent que la propreté de l'habit porté par le prieur est une condition de la validité de la prière sans établir une distinction entre la saleté sèche et celle humide.

La parole du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) : Elle le gratte, y pulvérise de l'eau indique la nécessité de l'enlèvement de la saleté sèche car seule une tache sèche nécessite le grattage.

Cheikh Salih al-Fawzan (Puisse Allah le protéger) a été interrogé en ces termes : Quand des vêtements mouillés par de l'urine redeviennent secs, restent-ils sales ? Faut-il laver la partie mouillée ? Si quelqu'un touche cette partie, doit-il se laver ?

Voici sa réponse : «L'impureté ne disparait des vêtements qu'après un lavage fait à l'aide de l'eau absolument propre. Le dessèchement de la saleté ne suffit pas. Car le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit à propos du sang des menstrues qui touche l'habit d'une femme : Elle le gratte, y pulvérise de l'eau, le nettoie et prie avec. (Rapporté par al-Bokhari et par Mouslim). Aussi faut-il laver la saleté pour l'enlever du vêtement avant de le porter pour prier. »

Quand une saleté humide touche quelqu'un, il doit laver la partie affectée de son corps à cause de son contact avec la saleté. Quant à la saleté sèche, on n'est pas tenu de laver ce qu'elle touche parce qu'elle ne passe pas au corps. »

Allah le sait mieux.